



# Témoignages des femmes à la Cour des Femmes

**Bukavu, 15 octobre 2010**



**Nord Kivu**

***Jeanine Bandu Bahati***

***Encadrement des Femmes Indigènes et des Ménages Vulnérables (EFIM)***

1

## **DE LA MILITARISATION DE L'AFRIQUE CENTRALE ET LA DIGNITE DES FEMMES**

### **Introduction**

Nous ne cessons de répéter, le siècle actuel ne se passe pas sans accroc en Afrique Centrale car plusieurs violations des droits de la personne humaine se produisent sur les civils innocents et sans moyens de défense. Dans ces sales besognes, les femmes, les enfants et les vieillards sont les plus victimes.

Alors que dans tous les cas et en tout moment, la femme constitue le noyau de la paix et du développement ; il est donc évident qu'au cours de ses assises nous puissions attirer l'attention des participantes et participants d'une part et ceux qui nous suivent de loin d'autre part sur la militarisation, moyen de guerre et des violations des droits humains.

### **La militarisation en Afrique Centrale**

Le peuple Africain et notamment de l'Afrique Centrale est reconnu pacifique et se contente de ses ressources naturelles.

Women's Initiatives for Gender Justice



Témoignages des femmes à la Cour des femmes  
Bukavu, 15 octobre 2010

Cependant, attirées par l'esprit lucre, cupide et avare, certaines personnes signent les accords sans peser les conséquences ; accords qui aboutissent à l'extermination de son semblable pour afin accroître sa capacité de domination de l'homme par l'homme.

C'est ce qui s'observe entre Pays industrialisé et Pays en voie de développement et aussi avec des hommes politiques non patriotes. Et ici, l'on doit comprendre le pourquoi car on se précipite sur l'exploitation des minerais et d'autres ressources naturelles.

Dans la province du Nord Kivu, nous avons assisté à une succession des mouvements armés, qui en pratique ont les mêmes idéologies, leurs points communs étant la division, le régionalisme, la recherche du pouvoir et des terres, c'est la base de spoliation des champs d'autochtones et l'occupation du parc national et patrimoine mondial nous citons, le Parc National de Virunga devenu les fermes, les champs et quartiers généraux des belligérants.

Les leaders des ces mouvements ont, à travers leurs mêmes systèmes, distribués les armes à feu à leurs milices sous la dénomination d'auto-défenses populaires puis groupes armés. Par ce système, ils parviennent à occuper des postes importants dans la politique, l'administration, l'armée et la police car ils s'imposent sur le pouvoir légalement établi. Et c'est par là l'occasion de commettre les exactions sur les populations civiles et innocentes.

Comment peut-on prétendre à la paix dans la province du Nord Kivu, alors qu'aucune opération digne visant à la récupération des armes distribuées anarchiquement n'a jamais été envisagée ?

Ceux qui ont distribué les armes et ceux qui les ont reçus sont là et collaborent étroitement.

Tantôt des déplacements massifs sont provoqués et lorsqu'on organise le retour, aucune disposition de désarmement et de sécurisation n'est palpable sur le terrain. Donc on quitte un camp pour s'installer dans un autre dans les six territoires.

2

## **La dignité de la femme**

Comme nous venons de le développer, la première victime c'est la femme. Sa dignité humaine en tant que mère, source de la vie et de développement intégral n'est pas prise en compte car les exactions que commettent les groupes armés rebelles et étrangères sur les femmes sont accablantes et inimaginables.

Ici à l'Est, les auteurs sont au tant dans l'armée Congolaise laquelle est issue d'une intégration de tous les groupes armés et notamment ceux qui ont commis de violations en grande échelle.

C'est le cas de ce qui s'est passé à Walikale du 30 juillet au 2 août 2010 où il y a eu pillages et viols systématique de plus de 303 personnes dont 235 femmes, 13 hommes, 52 filles et 3 garçons pour ne

**Women's Initiatives for Gender Justice**



Témoignages des femmes à la Cour des femmes  
Bukavu, 15 octobre 2010

citer que cet exemple. Signalons que ces femmes n'avaient pas reçus le kit PEP.<sup>1</sup> Quel humanité sommes-nous en train de former ? Quel avenir pour nos enfants ? Quelle dignité de la femme du Kivu, car on est en train de la démoraliser, de la détruire, de l'exterminer et personne n'en parle ?

Le viol chez nous est devenu monnaie courante. La femme n'a plus sa valeur elle est devenue la cible et la honte de l'humanité.

Pour illustrer nos propos, voici ci-après quelques données chiffrées de six territoires de la Province du Nord Kivu plus la ville de Goma du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 :

Territoire	Numéros de cas de viol 1er trimestre de 2010
Beni	138
Goma and Nyiragongo	123
Lubero	421
Masisi	849
Rutshuru	849
Walikale	166

Signalons que le nombre de violations ne font qu'augmenter.

Pour ne pas éterniser nos propos, nous voulons partager les pistes de solutions :

### LA DÉMILITARISATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

3

Nous responsabilisons les experts de l'Union Européenne et des Nations Unies à faire les suivis de trafic illicite des armes vers notre Pays, la République Démocratique du Congo.

A ce titre, la société Civile et les ONG des droits de l'homme devront être protégés pour s'impliquer dans le suivi.

L'impunité qui fait rage dans notre Pays doit cette fois-ci cesser, c'est pourquoi il faut renforcer la justice transitionnelle.

Nous demandons aux Nations Unies et à l'Union Européenne :

- De jouer de leur poids pour l'installation des chambres mixtes pour juger les crimes du passée de 1993 à ce jour.
- De faire un couloir politique et un dialogue inter-rwandais auquel le gouvernement, l'opposition et la diaspora seront conviés.

---

<sup>1</sup> Le kit de Prophylaxie de Post-Exposition est une réponse médical d'urgence employée pour protéger des personnes qui courent le risque d'avoir été exposés au virus de l'HIV.

Women's Initiatives for Gender Justice



Témoignages des femmes à la Cour des femmes  
Bukavu, 15 octobre 2010

- Aux gens qui ont choisit la République Démocratique du Congo comme leur patrie, doivent cesser de croire que l'armée qui se veut nationale et Républicaine peut continuer à se comporter telle qu'elle aujourd'hui, donc elle doit désormais accepter le mouvement militaire vers d'autres provinces.
- Que l'Administration parallèle au sein de la Police et de l'Administration Publique cessent immédiatement.
- Pour ne pas revenir aux migrations clandestines et mettre fin aux conflits fonciers, la société civile et les chefs coutumiers (traditionnels) investis comme tels seront impliqués dans l'opération d'identification des réfugiés Congolais voulant retourner dans leurs terroirs.

Agir autrement serait encore une façon de susciter des conflits sanglants et surtout fragiliser la femme.

## Conclusion

En conclusion, nous encourageons et dit merci à toute personne de près ou de loin qui veut à ce que la femme de la République Démocratique du Congo en générale et celle du Nord Kivu en particulier retrouve sa dignité et qu'ensuite elle puisse voir son rêve se réaliser, celui de retrouver la Paix pour un développement durable et bénéfique pour tout le monde.

- La militarisation à la base des guerres et des exactions dont sont victimes les femmes devra faire l'objet d'un suivi des experts des Nations Unies et l'Union Européenne avec l'implication de la communauté internationale (société civile) et les ONG des droits de l'homme. Les armes distribuées aux civils devront être récupérées en contraignant ceux qui les ont distribuées à indiquer comment, où et pourquoi ils les ont remises.
- L'exploitation minière sera assortie de certification, il en est ainsi des autres ressources naturelles du Congo.
- Les militaires issus des groupes armés doivent impérativement se soumettre au mouvement vers d'autres Province du Pays. A ce titre il faudra procéder avant tout à identifier des vrais militaires Congolais et les intrus pour ne pas avoir une armée mercenaires et que ces militaires puissent être cantonnés dans de casernes.
- Pour que la femme recouvre sa dignité, il importe de punir les auteurs et réparer réellement les victimes.
- Enfin, nous insistons sur l'identification des réfugiés Congolais à laquelle prendra une part active la société civile et les traditionnels investis du pouvoir coutumier pour le retour dans leur milieu d'origine.

4

Women's Initiatives for Gender Justice



Témoignages des femmes à la Cour des femmes  
Bukavu, 15 octobre 2010

## Sud Kivu

*Stella Yanda*

*Initiatives ALPHA*

### ETAT DES LIEUX DES VIOLENCES SEXUELLES AU SUD KIVU

Dans notre contribution à l'activité qui nous réunit dans ce beau cadre du GUEST HOUSE WITNESS, en marge des activités de la Marche Mondiale des Femmes qui est en sa troisième action internationale, nous allons présenter l'état des lieux des violences sexuelles en province du Sud Kivu. Cette présentation ne porte pas sur le nombre des victimes mais plutôt sur l'attention que les juridictions portent sur cette problématique.

En effet, dans notre exposé, nous voudrions distinguer deux sortes des violences qu'endurent les femmes de cette partie du pays : d'un côté on a les violences structurelles ; et de l'autre les violences conjoncturelles.

**Les violences sexuelles structurelles** sont celles liées à des coutumes ou des pratiques qui ne respectent pas la femme et qui ne lui reconnaissent pas les droits sociaux, politiques, économiques au même titre que ceux reconnus aux hommes. Parmi ces pratiques on peut citer celles qui :

- Ne reconnaissent pas le droit à l'héritage pour la femme qu'elle soit épouse, fille ou sœur ;
- Consacrent l'incapacité juridique de la femme mariée. Cette dernière ne peut pas ester en justice, ni signer un contrat avec les tiers sans l'autorisation de son mari ;
- Ne tiennent pas compte du point de vue de la femme sur la gestion des revenus des productions familiales ;
- Ne reconnaissent pas aux femmes la décision sur la maternité et la gestion de son corps ;
- Interdisent aux femmes de prendre la parole en publique ;
- Relèvent des violences conjugales et/ou domestiques.

Certaines de ces pratiques sont même soutenues par des instruments juridiques nationaux comme le code de la famille, le code du travail congolais avant la modification apportée par la loi 002/2002 du qui a modifié l'article qui consacrait l'incapacité de la femme mariée en matière d'emploi. Pour signer un contrat de travail la femme mariée devait présenter l'autorisation maritale.

**Les violences sexuelles conjoncturelles** sont celles liées au contexte des guerres à répétition qu'a connues la République Démocratique du Congo ; surtout sur sa partie est. Au cours de ces guerres, la femme est restée la cible de tous les belligérants. En effet, pour se venger des échecs et résistance subis pendant les hostilités ou pour festoyer la victoire ou la conquête d'une contrée ou d'une ville,

Women's Initiatives for Gender Justice



Témoignages des femmes à la Cour des femmes  
Bukavu, 15 octobre 2010

les uns et les autres se ruiaient sur les femmes. Les femmes ont été considérées comme butins de guerre au même niveau que des biens matériels dont s'emparaient les hommes en uniforme, toutes tendances confondues, quand ils avaient pris le contrôle d'une entité donnée après avoir chassé l'ennemi. A titre d'exemple on peut rappeler la devise correspondant aux initiales T.D.F qui signifie : « **Téléphone, Dollars et Femme** ». Cette trilogie a été utilisée par les hommes de NKUNDA et MUTEBUZI quand ils ont assiégé la ville de Bukavu du 26 mai au 09 juin 2004. C'est à cette occasion que la ville de Bukavu a connu de nombreux cas de viols sur les femmes, les jeunes filles.

Dans la province du Sud Kivu en particulier et à l'est de la RDC en général, pour des raisons inavouées et inconnues, la femme est restée la cible des belligérants et son corps est devenu un nouveau champ de bataille. Le viol a donc été utilisé comme tactique de guerre. Des dizaines des milliers des femmes violées, tuées, tenues en esclavage sexuelle, torturées, celles rendues forcément grosses et qui se retrouvent aujourd'hui avec des enfants issus des viols, sont autant des preuves de la cruauté et de violences qu'ont subies les femmes. D'après les informations médicales, 10% des femmes victimes des viols ont été contaminées du VIH/SIDA par leurs bourreaux.

Il y a aussi la cruauté qui accompagnait ces violences qui laissent perplexes certains observateurs : l'introduction des corps solides comme les morceaux de bois, le canon de fusil et autres dans les organes génitaux des femmes après les avoir violées. L'exemple le plus parlant est celui de Mwenga où un commandant de l'armée du Rassemblement Congolais pour la démocratie a enterré 13 femmes vivantes.<sup>2</sup> En février 2010 encore, en pleines opérations de traque des rebelles hutus rwandais, cinq femmes ont été décapitées après avoir été violées, et leurs corps mutilés à LUSHINGU/BISEMBE, en groupement BASHIMWENDA 1er en chefferie de BASILE. Pendant la même période, une jeune femme, enceinte de son état, a été éventrée dans les environs du village de Kalugenge, en groupement BALOBOLA, chefferie de BASILE et les deux jumeaux qu'elle portait ont été enlevés du sein de leur mère et abandonnés en plein air. On n'oublie pas la mort atroce qu'a subi l'épouse du Mwami de la Chefferie de LWINDI en 1998. Elle a été égorgée, ensemble avec son époux et plusieurs sujets présents à la résidence du Mwami ce matin là. Ensuite elle a été éventrée alors qu'elle était enceinte des jumeaux. Certains bourreaux n'ont pas hésité de tirer des balles dans les corps meurtris des femmes après les avoir violées. Ces cas ont été enregistrés en territoire de Fizi.

Des hommes ont aussi été violés, surtout dans les zones sous contrôles des rebelles burundais du FDD (Forces de défense de la démocratie) et du FNL (Front national pour la libération) ; et rwandais des FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda).

Plusieurs centaines de femmes et jeunes filles ont été rendues esclaves sexuelles en territoires de Walungu où Kaniola a fait couler beaucoup d'encre et de salive ; en territoire de Shabunda, Fizi, Uvira, Kalehe.

---

<sup>2</sup> En 1999, 13 femmes ont été enterrées vivantes après avoir été torturées.



Si entre 1996 et 2003 le grand nombre d'auteurs des viols et violences sexuelles était constitué des hommes armés, toutes les tendances confondues : l'armée du RDC, les rebelles burundais et rwandais, les Mai Mai et CNDP ; aujourd'hui les auteurs ont changé d'identité. Les civils se sont aussi mis dans la danse des viols et des violences contre les femmes et jeunes filles. La raison est très simple : l'**IMPUNITÉ**. Les violences sont maintenant commises sur les femmes et les jeunes filles dans des espaces où ces dernières étaient sécurisées auparavant : en famille, à l'école, dans le voisinage, à l'église.

Différentes campagnes de plaidoyer ont été initiées et menées par les acteurs de la société civile tant au niveau national qu'international en vue d'attirer l'attention des uns et des autres sur les multiples violations des droits humains à l'est de la RDC, et inviter les autorités à mettre fin aux violences sexuelles par l'application de la loi et de tous les instruments juridiques internationaux protégeant la femme.

L'impact dudit plaidoyer s'est fait entendre. Sur le plan interne, on a assisté à un ras le bol de toutes les femmes pour dire non aux violences sexuelles, tous les thèmes exploités lors de la célébration des journées mondiales de la femme le 8 Mars de chaque année, les thèmes nationaux étaient plus centrés sur la valorisation de la femme et son autonomisation.

Sur le plan international, on a noté des visites de différentes personnalités du monde à l'est de la RDC et spécialement dans des structures chargées d'assurer la prise en charge des victimes des violences sexuelles : l'hôpital général de référence de Panzi à Bukavu et Heal Africa ou DOCS a Goma. Au début de ce mois encore, nous avons reçu, au Sud Kivu, la visite de Mme Margot Wallström, Représentante Spéciale du Secrétaire General des Nations Unies sur les violences sexuelles pendant les conflits. Le but de sa mission était de rencontrer les victimes des violences sexuelles pour avoir leurs opinions en rapport avec la question de justice et des réparations. Signalons aussi que le rapport du *Mapping* de l'ONU sur les atrocités commises entre 1993 et 2003 est revenu, de manière détaillée, sur la question des violences sexuelles commises dans cette partie du pays.

7

La décision d'organiser la troisième session de la Marche Mondiale des Femmes dans l'est de la République Démocratique du Congo est l'un des signes forts de ce travail de plaidoyer et le geste de solidarité des femmes du monde entier à l'endroit des femmes congolaises en particulier et de toutes les femmes victimes des violences basées sur le genre à travers le monde.

Cette session se tient au lendemain de l'arrestation, en France, d'un membre influent des FDLR pour des exactions commises sur les femmes en provinces du Kivu (Sud Kivu et Nord Kivu).<sup>3</sup> Nous voudrions saisir cette opportunité pour réclamer la poursuite des auteurs des violences sexuelles par toutes juridictions tant internes qu'internationales et que les réparations à l'endroit des victimes soient biens réfléchies.

---

<sup>3</sup> Callixte Mbarushimana, Secrétaire Exécutif du FDLR, a été arrêté à Paris en octobre 2010.



Nous ne saurions terminer la présentation de notre contribution à cette cour des femmes sans solliciter l'appui de tout le monde pour demander le retour de la paix et la sécurité sur la partie est de la République Démocratique du Congo car à cause de l'insécurité beaucoup de victime restent encore très isolées et ne peuvent pas accéder aux soins médicaux et aux autres appuis pour leur réinsertion dans les communautés.

Que vive la Cour des Femmes !

Que vive la Solidarité des Femmes !

Que vive la lutte contre **l'IMPUNITÉ** !

Que vive l'Action Globale de la Marche Mondiale des Femmes !

Nous avons dit et nous vous remercions.



## Province Orientale

**Claudine Bela Badeaza**

*Parlons SIDA*

Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Nous saluons votre présence dans cette salle et vous remercions sincèrement pour l'intérêt que vous accordez à cette activité complémentaire à celle de la marche mondiale des femmes. Nous prenons la parole ici pour faire entendre la voie de cette population oubliée de la Province Orientale.

Pour ceux qui l'ignorent, la Province Orientale est l'une des 11 provinces que compte actuellement la République Démocratique du Congo, avec une superficie de 503.239 km<sup>2</sup> et une population de 14.193.695 habitants. Elle est limitée au nord par le Soudan et la République centrafricaine, à l'est par l'Ouganda et elle partage ses frontières internes avec le Nord Kivu, le Maniema, le Kasai oriental et l'Equateur. Elle compte 4 districts : le Bas-Uélé, le Haut-Uélé, l'Ituri et la Tshopo.

La Province Orientale couvre 70% des forêts nationales, avec une faune et une flore spécifiques, notamment l'okapi et le rhinocéros blanc. Son sol et son sous-sol sont riches en or, diamant, coltan, cassitérite, fer, pétrole, mercure rouge et des nombreuses essences de bois, sans omettre ses eaux riches en poisson.

Toute cette richesse attire la convoitise des vautours, et dans la plupart des cas, toutes les guerres qui commencent ailleurs viennent s'éterniser en Province Orientale. Les conséquences, nous les savons tous, ce sont les violences sexuelles, les déplacements des populations, les massacres, les tueries.

Quelle est la situation actuelle des conflits en Province Orientale ?

Malgré tous les efforts entrepris en vue de la sécurisation du pays, l'on note encore des violences par-ci par-là :

- Dans le Haut-Uele et le Bas-Uele, l'on retrouve les Mbororo et les éléments de la LRA (Lord's Resistance Army) ; les Mbororo sont des éleveurs Tchadiens, Soudanais et Somaliens venus avec leur bétail pour chercher du pâturage, et actuellement ils occupent illégalement les terres au détriment des autochtones, leurs bêtes détruisent des champs entiers et chaque fois que la population autochtone réagit, ces Mbororo tuent sans être inquiétés par qui que ce soit. Les éléments de la LRA sont encore actifs et font des incursions dans des villages, tuant, pillant, violant et enlevant des femmes et jeunes pour les amener dans la forêt.
- Dans l'Ituri, certaines forces négatives et miliciens refont surface.

Women's Initiatives for Gender Justice



Témoignages des femmes à la Cour des femmes  
Bukavu, 15 octobre 2010

- Dans la Tshopo, les Mai Mai sont présents ainsi qu'une probable incursion des FDLR dans le parc de Maiko.



*Madame NAKO, mutilée de la LRA a NGILIMA, decembre 2009*

La présence de la LRA a cause des déplacements des populations dans plusieurs territoires. Tenez : au 22 aout 2010, l'on a enregistré 248.834 déplacés repartis comme suit :

- Territoire de Dungu : 115.108 déplacés ;
- Territoire de Niangara: 21.129 déplacés ;
- Territoire de Rungu : 19.212 déplacés ;
- Territoire de Faradje : 43.532 déplacés ;
- Territoire de Watsa : 9.903 déplacés ;
- Territoire de Poko : 10.500 déplacés ;
- Territoire d'Ango : 21.000 déplacés ;
- Territoire de Bambesa : 8.450 déplacés.

10

Ces déplacés ne sont pas suffisamment appuyés en vivres, non-vivres et réclament la scolarisation gratuite de leurs enfants (au moins 762) ; ils demandent au Gouvernement de la RDC ainsi qu'à la communauté internationale d'user de tous leurs moyens pour que la paix et la sécurité reviennent dans leurs milieux respectifs en vue de leur éventuel retour.

Quant aux violences sexuelles, la situation n'est pas aussi rose, comme le démontre cette statistique :

- En 2005 : 5.273 cas de viol identifiés ;
- En 2006 : 5.933 cas identifiés ;
- En 2007 : 8.182 cas identifiés ;

**Women's Initiatives for Gender Justice**



Témoignages des femmes à la Cour des femmes  
Bukavu, 15 octobre 2010

- En 2008 : 8.995 cas identifiés ;
- En 2009 : 6.798 cas identifiés ;
- Au 30 juin 2010 : 2.106 cas identifiés.

Beaucoup de partenaires internationaux d'appui ont déjà fermés et les victimes ne savent quoi faire faute d'assistance holistique. La non accessibilité des victimes aux soins de sante urgents et appropriés et a la justice équitable, l'impunité des auteurs des violences sexuelles, l'absence des indemnités individuelles ou collectives des victimes de violences sexuelles découragent ces dernières et les poussent à garder le silence, a ne pas dénoncer.

Face a ce tableau sombre, nous pensons que la Province Orientale doit être retenue parmi les provinces prioritaires dans toute action humanitaire et elle doit bénéficier d'une attention particulière de la Cour Pénale Internationale pour tous les crimes commis sur son territoire par les éléments de la LRA et autres auteurs de troubles, par exemple le massacre de Makombo.<sup>4</sup> C'est la seule manière de lutter contre l'impunité.

Nous en appelons donc a la solidarité de tous.

Merci.



---

<sup>4</sup> La présentation cite le rapport de Human Rights Watch 'Le chemin de la morte: atrocités commises par la LRA dans le nord-est du Congo', 28 mars 2010 à <http://www.hrw.org/fr/reports/2010/03/28/le-chemin-de-la-mort>

**Women's Initiatives for Gender Justice**



Témoignages des femmes à la Cour des femmes  
Bukavu, 15 octobre 2010